

EN VUE. Dix chefs d'entreprise du Lauragais reçoivent le label éco-défis



Les lauréats entourés des élus et représentants des chambres des métiers et de l'artisanat.

Le Pays lauragais et les chambres des métiers et de l'artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn viennent de remettre le label éco-défis à dix chefs d'entreprises artisanales du Lauragais, lors d'une cérémonie organisée dans le foyer rural d'Avignonnet-Lauragais le mardi 5 juin, en présence de Georges Méric, président du Pays Lauragais.

Ces entreprises exerçant

des métiers se sont engagées à limiter ou réduire les pollutions et autres gaspillages d'énergie dans le cadre de leur activité, en relevant trois défis axés autour du développement durable lors des six derniers mois.

Au total, 28 défis répartis dans huit thématiques étaient proposés aux participants : installer des chasses d'eau double débit, regrouper les livraisons avec une autre entreprise,

utiliser des produits d'entretien éco-labellisés, rénover son éclairage en remplaçant les lampes halogènes par des Led...

Les dix premiers lauréats qui ont été honorés à Avignonnet-Lauragais sont : Lézard et bobines à Revel (modeliste), A l'or et du bois à Montégut-Lauragais (fabrication et finissage de meubles), Del Rosal Automobile à Montgaillard-Lauragais (carrosserie), Les Moulins de

Perrine à Auriac-sur-Vendinelle (fabrication et vente de produits locaux), Arteva coiffure à Revel (salon de coiffure), Sud Robot à Montesquieu-Lauragais (entretien espaces verts), Stylardoiz à Montréal (fabrication d'objets en bois), Tip Top Nettoyage à Castelnaudary (nettoyage courant des bâtiments), Recréation à Durfort (fabrication d'objets en bois) et Les soins de Colette à Garrevaques (esthétique).